

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **Société Atelier du Meuble intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société Atelier du Meuble intérieurs porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en vertu de la troisième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 2026, le montant total des dividendes relatifs à l'exercice 2025 s'élève à 1 916 801,145 dinars. Ce qui correspond à un dividende de 0,315 dinar par action, soit 31,5% du nominal.

La date de détachement est prévue pour le jeudi 27 août 2026 et la date de mise en paiement des dividendes est fixée pour le lundi 31 août 2026.